

Paweł Pietrusiak

Promotion de la Paix dans les Lettres Pastorales de la Conférence Épiscopale du Tchad

Nurt SVD 46/1 (131), 97-116

2012

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Promotion de la Paix dans les Lettres Pastorales de la Conférence Épiscopale du Tchad

Paweł Pietrusiak

Ur. 1967 w Rzeszowie. 1984-1992 studia filozoficzno-teologiczne w Wyższym Seminarium Duchownym w Przemyślu i magisterium na KUL. 1993-1997 studia w Rzymie (historia teologii) ukończone doktoratem. 1998-2001 wykładowca teologii w WSD w Rzeszowie. 2001-2010 formator, profesor teologii i patrologii w WSD Konferencji Episkopatu Czadu w Ndżamenie oraz wykładowca w WSD w Maroua (Kamerun) i na Wydziale Teologii Uniwersytetu Katolickiego Afryki Środkowej w Yaoundé (Kamerun). Przygotowuje habilitację na temat eklezjologii afrykańskiej.

Introduction

La Deuxième Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour l'Afrique a attiré l'attention de l'Église tout entière sur l'engagement des chrétiens en Afrique au service de la paix, de la justice et de la réconciliation. En effet, ces trois réalités dont l'Église en Afrique se sent servante, sont inextricablement liées l'une à l'autre et se conditionnent réciproquement. Parmi les multiples formes d'engagement de l'Église dans la construction d'une Afrique meilleure, la place prépondérante revient à l'enseignement et à la formation. Les évêques du continent, soit individuellement soit rassemblés en conférences nationales ou régionales, ont sans cesse rappelé la valeur suprême de la paix en se référant à l'évangile et à la doctrine sociale de l'Église. Ce type d'enseignement est particulièrement important dans les moments de guerre, d'instabilité et de recherche des chemins de réconciliation. La place de l'Église catholique qui est au Tchad – pays constamment affligé par des guerres – est, dans ce domaine, très importante. Bien que les catholiques ne comptent que 20% de la population, la voix des pasteurs de l'Église est très attendue et écoutée non seulement par les catholiques mais par l'ensemble de la population. Chaque année, les évêques de la

Conférence épiscopale du Tchad (CET) publie un message de Noël, en forme de Lettre pastorale, qui constitue un véritable lieu d'enseignement et de la prise de position par rapport aux situations difficiles et complexes du pays. Le *corpus* de ces messages constitue, du point de vue théologique, un véritable *locus theologicus* où se manifeste l'exercice du magistère de l'épiscopat local et sa capacité d'application et d'adaptation de la doctrine sociale de l'Église.

L'objectif de notre étude est de présenter l'enseignement des évêques du Tchad sur la paix tel qu'il est exposé dans les Messages de Noël de la période du régime de l'actuel président Idriss Déby Itno. La fréquence du thème de la paix dans les Messages, qui peut sembler parfois excessive, est dictée par la situation politique du pays et c'est elle qui a amené les évêques à aborder le même sujet plusieurs fois. Puisque ces Messages s'adressent à des personnes concrètes dans un contexte historique et politique concret, il nous semble opportun de présenter, avant d'aborder l'analyse proprement théologique, la situation sociopolitique du Tchad de la période 1990-2010.

1. La situation sociopolitique du Tchad : De l'indépendance à nos jours

L'histoire du Tchad, depuis son indépendance jusqu'à nos jours, est marquée par des décennies de guerres interminables, de telle sorte que le substantif « Tchad » suscite souvent une image d'horreur, de guerre et de destruction. L'histoire récente, si dramatique, ne pouvait qu'avoir des conséquences dévastatrices dans la construction du Tchad stable et prospère.

1.1. Tchad : Une situation marquée par des guerres récurrentes

Ancienne colonie française, le Tchad accéda à l'indépendance le 11 août 1960 sous la présidence de François Tombalbaye¹. Cet acte politique plein d'espoir a été malheureusement suivi des troubles internes. En effet, en septembre 1963, à Fort-Lamy, a éclaté une émeute, suivie, quelques années plus tard, par la révolte de Mangalmé² et celle de Bardaï, respectivement en 1965 et 1968. Ces différentes révoltes ont favorisé la création, en juin 1966 à Nyala au Soudan, d'une rébellion

¹ Pour une biographie détaillée de ce père de l'indépendance, consulter A. Dingammadj, *Ngarta Tombalbaye*, Paris 2008.

² Pour mieux comprendre la genèse de cette révolte, voir N. Abbo, *Mangalmé 1965. La Révolte des Moubis*, Paris 1997.

armée, le Frolinat dont l'impact sur la vie politique du pays a été considérable³. Malgré l'aide de la France, le président François Tombalbaye n'a pas réussi à faire face à la crise et a été renversé par le coup d'État le 13 avril 1975⁴. Le général Félix Malloum, alors commandant de l'armée tchadienne, a été mis à la tête d'un Conseil Supérieur Militaire et trois ans plus tard, en janvier 1978, un accord de partage de pouvoir a été signé à Khartoum entre Malloum et Hissène Habré qui devient son Premier ministre. Cet accord de paix, assez fragile, n'a pas duré longtemps. Le 12 février 1979 un combat, qui a duré plus d'une semaine et s'est étendu sur l'ensemble du territoire causant ainsi une très violente guerre civile, a opposé le colonel Kamougué Wadal Abdel-Kader et Hissène Habré. Après le cessez-le-feu du 19 février, un accord réunissant onze tendances politiques a été finalement signé à Kano. Le 10 novembre, suite à un autre accord signé à Lagos, un gouvernement d'Union Nationale de Transition a été mis en place. Ce gouvernement, présidé par Goukouni Weddeye avec Kamougué comme vice président et Habré ministre de la Défense, n'a duré que peu de temps car dès le 21 mars 1980 a éclaté une nouvelle hostilité entre les FAN de Habré et les forces coalisées formées par le FAP de Goukouni et le FAT de Kamougué. Hissène Habré est démis de ses fonctions de ministre de la Défense par Goukouni et ses éléments mis hors du Tchad grâce à l'aide des troupes libyennes venues soutenir le gouvernement de Goukouni.

Cependant, en janvier 1982, Hissène Habré réoccupe Abéché et rentre à N'Djamena le 7 juin 1982. Goukouni Weddeye se réfugie au Cameroun puis en Lybie et Habré devient président du Tchad. Après quatre ans de règne, ce dernier consolide son régime avec le ralliement des opposants du Sud et l'élimination des autres rébellions du Sud. Sa politique interne, marquée par la violence et la répression, n'a pas réussi à créer l'unité nationale et Hissène Habré a été renversé par le commandant Idriss Deby⁵. Le nouveau régime, malgré les efforts, n'a pas réussi à apporter à la population la stabilité tant désirée. C'est surtout après la modification de la Constitution de la République, en mai 2005, qu'Idriss Deby a connu les grandes défections parmi ses plus proches collaborateurs⁶. Dans les deux attaques, très violentes, lancées sur N'Djamena, le

³ Pour une histoire détaillée de cette rébellion, consulter R. Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Paris 1987.

⁴ G.N. Gatta, *Note introductive*, [in:] idem (dir.), *Tchad, la grande guerre pour le pouvoir, 1979-1980*, N'Djamena 2007, p. 22.

⁵ Cf. M. Hebga, *Afrique de la raison, Afrique de la foi*, Paris 1995, p. 29.

⁶ A. Dingamadjji, *De Rabah Fadl'Allah à Omar El Béchire*, « Carrefour », n. 42, novembre-décembre 2006, p. 30.

13 avril 2006 et les 2-3 février 2008, les rebelles ont essayé de s'emparer du pouvoir par la force des armes. La première, celle du 13 avril 2006 a été une attaque du Front Uni du Changement (FUC) de Mahamat Nour. Elle a échoué devant les portes de N'Djamena. En effet, « après des combats à l'arme lourdes ce 13 avril, les forces loyalistes avec l'appui décisif des militaires français ont réussi à repousser les rebelles hors de la capitale »⁷. Comme prévu, les rebelles ont attaqué de nouveau N'Djamena le 2 février 2008 sans cependant remporter la victoire.

Toute l'histoire du Tchad est jalonnée de conflits. Aucun des régimes qui se sont succédé au pouvoir n'est arrivé à construire un État et une nation unie. Les guerres qui gangrènent le pays depuis plus de 40 ans ont laissé de nombreuses conséquences facilement repérables dans la vie politique et sociale.

1.2. Les causes des guerres et des conflits

Il est évident que les causes de ces conflits sont multiples et assez complexes. Elles peuvent cependant se résumer à deux : causes internes et causes externes.

1.2.1. Les causes internes

Avec une superficie de 1.284.000 km² le Tchad couvre des réalités sociologiques, géographiques et historiques riches et variées. Les diversités culturelles et religieuses constituent sans aucun doute une grande richesse mais parfois elles deviennent difficilement gérables et peuvent devenir source de divisions. Parmi les facteurs socioculturels celui de la division idéologique du pays en deux parties est le plus patent. En effet, il y a un

« „Nord” arabophone, musulman, dominé par le monde pastoral des éleveurs, faiblement scolarisé [...], et un „Sud” peuplé par les habitants aux langues variées, de religion animiste et chrétienne, dominé par l'agriculture [...], relativement plus scolarisé et concentrant l'essentiel du potentiel économique »⁸.

En outre, les diverses formes de pauvreté qui dominent le pays compliquent davantage cette situation. En effet, une population à majorité analphabète (¾ de la population), est susceptible de faciles manipulations en faveur des ambitions personnelles ou ethniques.

⁷ M.N. Didama, *Les Rebelles reviennent*, « Le Temps », n. 475, avril 2006, p. 7.

⁸ G.N. Gatta, *Tchad, Guerre civile et désagrément de l'État*, Paris 1985, p. 7.

Comme une grande partie des pays africains, le Tchad, après son indépendance, n'avait pas de cadres qualifiés pour diriger le jeune État. Les structures étatiques, calquées sur le système français, n'avaient que peu de chances de survie. En effet, quelques années après les indépendances, on a assisté, un peu partout sur le continent, à l'africanisation du pouvoir qui parfois se réduisait à la création du monopartisme tyrannique sur le modèle de la monarchie traditionnelle. C'est la période de la personnalisation du pouvoir où le « roi-président » possède l'État et l'incarne. Il est compréhensible qu'un tel contexte ne pouvait que favoriser la création des rébellions et du cycle de violence où la guerre se présentait comme le seul moyen d'accès au pouvoir.

1.2.2. Causes externes

La crise tchadienne dépend aussi des pays qui, pour favoriser leurs propres intérêts stratégiques, économiques ou politiques, influencent et manipulent les différents antagonistes du conflit. Il s'agit principalement de la France, de la Libye et du Soudan.

Ancienne colonie française, le Tchad est resté longtemps dépendant de la France. En effet, « des ex-colonies françaises, si l'on excepte le petit Djibouti, le Tchad est sûrement le pays où l'armée française s'est le plus investie »⁹. A cause de sa position de charnière entre l'Afrique noire et le monde arabe, le Tchad est une base stratégique pour la France qui y a stationné son dispositif militaire « Épervier ». Elle est toujours restée maîtresse du jeu dans les différents conflits qui jalonnent l'histoire du Tchad. En effet, « qui veut le pouvoir au Tchad doit avoir le soutien de la France »¹⁰. Sa participation militaire dans le combat du 13 avril 2006, qui était déterminante en faveur de Déby, en est un excellent exemple.

La Libye, pays voisin, plusieurs fois a influencé et manipulé les différents protagonistes du conflit au Tchad. Toutes les oppositions au pouvoir central de N'Djamena, que ce soit celle de Hissène Habré ou celle d'Idriss Deby, ont reçu le soutien de Tripoli. En plus de la volonté manifeste de Kadhafi d'influencer la situation interne du Tchad, il y a une claire politique d'islamisation. Déjà au temps de la rébellion de Hissène Habré Kadhafi a dépêché une « mission chargée de proposer à celui-ci la transformation du Tchad pays laïc, en République islamique »¹¹.

⁹ F.X. Verschave, *Noir Silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, Paris 2000, p. 153.

¹⁰ B. Lanne, *Le Sud, l'Etat et la révolution*, « Politique Africaine », du 16 décembre 1984, p. 30.

¹¹ G.J. Ggansop, *Tchad vingt ans de crise*, Paris 1986, p. 143.

Le Soudan a été, depuis une trentaine d'année, un acteur majeur des changements politiques au Tchad. Il a toujours servi de base arrière aux rébellions dans leur prise de pouvoir. C'est le lieu de refuge, de formation, d'entraînement et d'équipement de la plupart des rébellions. Depuis le temps de Rabah jusqu'à El Béchir, le Soudan continue d'avoir une influence culturelle, religieuse et économique sur l'Est du Tchad. De ce fait, « l'attitude de Khartoum dans la crise tchadienne doit s'analyser comme une pratique du panarabisme nassérien »¹². Actuellement avec la crise du Darfour, les relations entre le Tchad et le Soudan sont tendues et varient d'un moment à l'autre. Khartoum et N'Djamena s'accusent mutuellement de soutenir des rebelles de part et d'autre de leur frontière.

2. La réaction de la Conférence épiscopale du Tchad : « Messages de Noël »

Les évêques du Tchad, tout au long de cette période difficile, conscients de leur tâche de pasteurs et de prophètes, ont donné leur contribution à la paix en dénonçant les maux et en proposant les chemins de la réconciliation. Ils sont pleinement conscients que la promotion de la paix dans le monde fait partie intégrante de la mission par laquelle l'Église continue l'œuvre rédemptrice du Christ sur la terre. Le lieu privilégié où s'exprimait officiellement et publiquement la position de l'Église catholique du Tchad sont les Messages des évêques de la Conférence épiscopale du Tchad (CET)¹³ rédigés chaque année

¹² G.N. Gatta, *Tchad, Guerre...*, op. cit., p. 201.

¹³ La CET réunit tous les évêques du Tchad. L'archidiocèse de N'Djamena, créé en 1955, a pour actuel évêque, Mgr Mathias Ngarteri. Le diocèse de Moundou, érigé en 1959, a pour évêque Mgr Joachim Kouraleyo. Sarh devint diocèse en 1961 et a pour évêque Mgr Edmond Djitangar. En 1964, fut créé le diocèse de Pala qui a pour évêque Mgr Jean-Claude Bouchard. Le diocèse de Doba issu de la division du diocèse de Moundou, fut créé en 1989 et il a pour évêque Mgr Michel Russo. Laï et Goré furent créés diocèses en 1998, suite à la division des diocèses de Doba d'une part et de Moundou d'autre part. Ces deux diocèses ont respectivement pour évêques Miguel Sebastian et Rosario Pio Ramolo. Le vicariat apostolique de Mongo, créé en 2009 de la division du diocèse de N'Djamena et Sarh, a pour vicaire Mgr Henri Coudray. La CET a été constituée seulement en 1987 au cours de l'Assemblée plénière. Ses anciens statuts ont été reconnus et approuvés par le Saint Siècle le 16 avril 1991. Comme prévu par le Droit canonique (can. 452), la CET a un président (actuellement Mgr Jean-Claude Bouchard évêque de Pala), un conseil permanent et un secrétariat général. La CET se réunit en assemblée deux fois par an. Une première assemblée en avril et une deuxième assemblée plénière en décembre. C'est lors de

à l'approche de Noël. Ces Messages traitent des thèmes bien variés mais ils restent toujours très liés aux problèmes actuels du pays et veulent apporter des solutions au sujet des préoccupations majeures des fidèles et de tous les Tchadiens. Il est évident que l'un des thèmes, abordé explicitement ou implicitement, est celui de la paix et des conditions garantissant sa stabilité. Face aux conflits interminables, les évêques dénoncent la guerre, annoncent l'espérance de la paix et rappellent, conformément à la pensée catholique, les principes fondamentaux d'une paix durable.

Le thème de la paix ayant été abordé plusieurs fois et de différentes façons, tantôt directement, tantôt indirectement, il nous a semblé opportun de dégager les points essentiels sur lesquels les évêques reviennent répétitivement et sur lesquels ils insistent avec conviction.

2.1. Présentation générale des Messages de Noël de la CET

D'après les archives du Secrétariat Général de la CET, les évêques du Tchad ont commencé à publier officiellement les Messages de Noël en 1984, même si bien avant cela, d'autres textes ont été publiés¹⁴. Il y a eu une période d'interruption de 1989 à 1990 à cause du durcissement du régime de Hissène Habré. Mais ils ont repris en 1991 et continuent jusqu'à maintenant¹⁵.

Les thèmes des « Messages de Noël » sont très variés et souvent liés à la situation sociale et la vie politique du pays. Il semble que la justice, l'unité et la paix sont au cœur de l'enseignement des évêques¹⁶. la deuxième assemblée annuelle que les évêques adressent leur traditionnel Message de Noël qui fait l'objet de notre étude.

¹⁴ Cf. CET, *Messages de Noël des évêques du Tchad de 1984 à 2006*, N'Djamena, Secrétariat de la CET, 2007. Il s'agit d'un recueil des tous les Messages de Noël de la CET publié en forme dactylographiée et en tirage très limité. Il constitue la source principale de notre étude. Dans la suite nous ferons référence à cette publication sous l'abréviation MN suivie de l'année (ex. MN 2001 signifie Message de Noël de l'an 2001).

¹⁵ La plupart des messages ont été titrés : **1991** *Les Tchadiens aspirent à une paix qui repose sur la concorde* ; **1992** *Chacun doit prendre ses responsabilités de citoyen* ; **1993** *Tout est possible quand le droit remplace la force* ; **1994** *Quel salut pour le Tchad ?* ; **1995** *Se dépasser pour la paix* ; **1996-1998** (Messages sans titres) ; **1999** *L'an 2000, une ère nouvelle pour une vie nouvelle* ; **2000** *La vérité vous rendra libre* ; **2001** *Vous êtes la lumière du monde* ; **2002** *Bâtir une nouvelle société* ; **2003** *Soyons des hommes d'espérance* ; **2004** (Message sans titre) ; **2005** *Tous solidaires pour une éducation responsable des enfants et des jeunes* ; **2006** *Incontournable dialogue* ; **2007** *Pour une vraie paix* ; **2008** *Bien commun et corruption*.

¹⁶ Cf. CET, MN 2007, n. 13.

En dénonçant les maux qui minent la société, ils annoncent par le fait même, la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu. Leur enseignement, sans être un programme politique élaboré pour donner une solution à tous les problèmes, se veut d'abord un éclairage évangélique sur la situation sociale et politique du pays. Ces Messages manifestent le lien profond qui existe entre évangélisation et promotion humaine parce que « l'homme à évangéliser n'est pas un être abstrait mais il est sujet aux questions sociales et économiques »¹⁷.

2.2. Méthodologie et destinataires

Même si les Messages de Noël des évêques du Tchad ne se ressemblent pas tous et ne traitent pas d'un même sujet, ils suivent tout de même une méthodologie qui est similaire à celle qu'a adoptée le Pape Jean XXIII dans son encyclique *Mater et Magistra*. Celle-ci suit trois étapes exprimées par trois verbes « Voir, Juger et Agir ». D'une manière générale, les Messages sont composés d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion.

À l'introduction, les évêques du Tchad soulignent l'importance de la fête de Noël dans la vie chrétienne. Ensuite ils énoncent le thème principal de la Lettre. Leur réflexion théologique et morale est profondément enracinée dans le message évangélique et dans la doctrine sociale de l'Église. Les Messages de Noël de la CET s'adressent aux catholiques, mais aussi aux chrétiens d'autres confessions, aux croyants d'autres religions (musulmane, traditionnelle, etc.) et à tous les hommes de bonne volonté.

2.3. Valeur doctrinale de l'enseignement d'une Conférence épiscopale

Depuis le Concile Vatican II, le statut théologique et canonique des Conférences épiscopales a fait l'objet de beaucoup d'études de grande valeur¹⁸ ainsi que d'un document pontifical¹⁹. La Conférence

¹⁷ Paul VI, *Eoangelii nuntiandi* 31.

¹⁸ Pour une analyse plus approfondie des fondements théologiques des Conférences épiscopales, voir F. Guillemette, *Théologie des Conférences épiscopales. Une herméneutique de Vatican II*, Montréal 1994; H. Legrand (dir.), *Les conférences épiscopales. Théologie, statut canonique, avenir*, Paris 1998. Sur les conférences épiscopales en Afrique cf. P.W.F. Dandou, *Les Conférences des évêques d'Afrique. Bilan et perspectives*, Paris, 2009.

¹⁹ Jean Paul II, *Litterae Apostolicae Motu proprio datae « Apostolos suos » de theologica et iuridica natura Conferentiarum Episcoporum*, AAS, v. 90, 1998, p. 640-658.

épiscopale constitue une forme concrète de l'application de l'esprit collégial même si au sens strict l'action collégiale implique l'activité de tout le Collège avec son chef (cf. LG 22). Ce qui pose parfois problème c'est la valeur dogmatique et obligatoire de l'enseignement d'une Conférence épiscopale. Jean-Paul II, dans son *Motu proprio Apostolos suos*, souligne :

« Puisque la doctrine de la foi est un bien commun de toute l'Église et le lieu de sa communion, les évêques, réunis dans la Conférence épiscopale veillent surtout à suivre le Magistère de l'Église universelle et à le faire connaître opportunément au peuple qui leur est confié »²⁰.

Tout en étant officiels et authentiques, les enseignements d'une Conférence épiscopale n'ont pas le caractère du magistère universel. Ils ne revêtent pas en tant que tels l'infaillibilité, sauf s'ils suivent ou expliquent la doctrine de l'Église universelle²¹. Cependant, les documents des Conférences des évêques, même s'ils ne revêtent pas l'infaillibilité, sont à accueillir dans la foi, en tant que l'expression locale du magistère de l'Église.

2.4. Les points essentiels de la réflexion sur la paix dans les Messages de la CET

En parcourant tous les Messages de Noël de la CET de la période analysée et en ciblant les textes dans lesquels le thème de la paix est présent, nous pouvons dégager trois thèmes essentiels autour desquels se construit la réflexion des évêques sur la paix : 1) La paix est un don de Dieu à implorer ; 2) Elle est un don à accueillir, à construire et à conserver ; 3) Les menaces et les obstacles à la réalisation de la vraie paix.

Pour un commentaire de ce document voir : A. Anton, *La carta apostólica MP « Apostolos suos » de Juan Pablo II*, « Gregorianum », v. 80, n. 2, 1999, p. 263-297.
²⁰ AS 21.

²¹ Dans les Normes complémentaires concernant les Conférences des évêques, le Pape écrit : « Pour que les déclarations doctrinales de la Conférence des évêques [...] constituent un magistère authentique et pour qu'elles puissent être publiées au nom de la Conférence elle-même, il est nécessaire qu'elles soient approuvées à l'unanimité des membres évêques ou bien que, approuvées en réunion au moins par les deux tiers des prélats appartenant à la Conférence avec voix délibérative, elles obtiennent la reconnaissance (*recognitio*) du Siège Apostolique » (AS, *Normes complémentaires concernant les conférences des évêques*, art. 1, p. 32).

3. Analyse des « Messages de Noël » de la CET

3.1. Commentaire de quelques points essentiels sur le thème de la paix

3.1.1. La paix comme don de Dieu à implorer

La paix est un don de Dieu. Comme la justice et l'amour, elle est un attribut de Dieu. Il la possède et la donne à qui il veut (Cf. Sg 6,24). Ce don de Dieu se manifeste dans l'unité et l'ordre de l'acte créateur. En effet, dans son dessein créateur, Dieu veut faire de tous les peuples, un seul et même peuple par l'intermédiaire d'Israël qui est porteur de cette promesse (Cf. Is 32,10 ; 54,10).

Dans leurs différents Messages, les évêques du Tchad reviennent sur le thème de la paix comme don de Dieu. Pour eux, la paix, avant d'être recherchée par l'effort de l'homme, doit être reçue comme un don de Dieu. C'est lui qui donne la paix à son peuple (Cf. Ps 85, 9-14)²². Cette paix qui vient de Dieu n'est pas liée à une simple notion de sécurité. En effet, dans l'Ancien Testament, la paix

« désigne le bien-être de l'existence quotidienne, l'état de l'homme qui vit en harmonie avec la nature, avec lui-même, avec Dieu. Concrètement, elle est bénédiction, repos, gloire, richesse, salut, vie »²³.

La paix de Dieu c'est la plénitude de la vie ; c'est-à-dire la vie dans le bonheur, en référence à Dieu : « La vraie paix pour tout le monde, une paix solide et durable, vient de Dieu »²⁴. Les évêques soulignent que l'Église lutte pour la paix par la prière. Celle-ci ouvre le cœur non seulement à un rapport profond avec Dieu, mais aussi à la rencontre avec le prochain sous le signe du respect, de la confiance et de la compréhension.

Pour les prophètes de l'Ancien Testament, la construction de la paix est avant tout une œuvre divine et un don qui exige de l'homme une obéissance au plan de Dieu. Ce don engendre chez l'homme fécondité (Cf. Is 48,19), bien-être (Cf. Is 48,18), prospérité (Cf. Is 54,13), joie profonde (Cf. Pr 12,20), absence de peur (Cf. Lv 26,6)²⁵. La promesse de Dieu d'un monde nouveau, de justice et de paix se réalisera selon le

²² Cf. CET, MN 2007, n. 12.

²³ X. Léon-Dufour, *Paix*, [in:] idem (dir.), *Vocabulaire de Théologie Biblique*, Paris 1995, col. 879.

²⁴ CET, MN 2007, n. 1.

²⁵ Cf. Commission Justice et Paix, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Paris 2006, n. 489.

prophète Isaïe à l'ère messianique (Cf. Is 11,6-9). C'est pourquoi pour les évêques, cette promesse de paix qui traverse tout l'Ancien Testament, trouve son accomplissement dans la personne de Jésus. Aussi,

« célébrer la naissance du Christ Jésus, nous engage-t-il à accueillir le don inestimable que Dieu nous fait de son propre Fils, venu inaugurer dans notre monde, un règne d'amour fraternel et de paix juste et durable »²⁶.

La naissance de Jésus nous est annoncée dans les évangiles comme un message de paix. Ce message est exprimé dans le chant des anges (Cf. Lc 2,14). Pour les évêques, la paix est donc un cadeau de Dieu à Noël²⁷. Ce don est fait à l'humanité tout entière et à chaque homme, d'une manière particulière. En Jésus-Christ, Dieu vient libérer les hommes de la puissance du péché. Il les recrée à son image en les réconciliant avec lui, entre eux et avec la terre entière.

La paix comme don de Dieu fut au cœur de la prédication de Jésus. Tout le message de Jésus sur la venue du Royaume de Dieu peut être compris comme un appel à la paix, à la liberté, à la justice et à la vie²⁸. Le Règne de Dieu, dit Jésus, n'est pas affaire de nourriture ou de boisson, il est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint (Cf. Rm 14,17). Ainsi donc, la paix est-elle au cœur de l'annonce du Royaume (Cf. Mt 5,9-10). Cette paix, Jésus la donne à son Église, après l'avoir conquise par son amour, sa mort et sa résurrection. Cette paix que le monde ne peut donner, dépasse le pur ordre temporel ou politique (Cf. Jn 20,26 ; Ph 4,7). La paix du Christ est unique et spécifique. Elle consiste en l'amour de l'ennemi, le pardon des injures et la réconciliation des hommes entre eux.

Pour les évêques, la paix durable « ne peut exister dans le pays que si elle prévaut d'abord dans les cœurs »²⁹. C'est pourquoi ils encouragent les chrétiens et tous les croyants à prier sans cesse pour l'avènement de la paix au Tchad. C'est pourquoi ils demandent aux responsables religieux d'organiser dans les villes, les villages, des grands rendez-vous d'invocation et d'initiatives pour la paix³⁰.

La paix est certes un don de Dieu qu'il faut implorer sans cesse, mais elle est offerte aux hommes selon la mesure de leur bonne volonté. La paix de Dieu, bien qu'elle soit une paix de cœur, n'en demeure pas moins dynamique. Sa conquête exige de l'homme une véritable lutte

²⁶ CET, MN 2007, n. 15.

²⁷ Cf. CET, MN 1998, n. 7.

²⁸ Cf. W. Kasper, *Jésus le Christ*, Paris 1976, p. 103.

²⁹ CET, MN 1995, n. 3.

³⁰ Cf. CET, MN 2006, n. 12.

(Cf. Lc 12,51). Toutefois, malgré la fragilité des entreprises humaines pour la paix, Dieu est à l'œuvre et « rien de ce que nous aurons fait avec lui n'est perdu »³¹. Car ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu, pourvu que nous le recevions parmi nous.

3.1.2. La paix – don de Dieu à accueillir et à construire

Bien que la paix soit un don de Dieu, les évêques du Tchad reconnaissent que son accueil et sa construction dépendent de la liberté responsable des hommes. En effet, « Dieu ne nous impose rien malgré et sans nous, pas même notre salut »³². Comme le salut, la paix suppose que le chrétien l'accueille personnellement (Cf. Rm 3,7). Aussi les évêques remarquent-ils que : « Si des promesses de paix sont liées à la venue du Sauveur, elles ne peuvent se réaliser sans nous... »³³. L'homme doit donc s'ouvrir pour recevoir en lui cette paix que Dieu lui propose.

La contribution des chrétiens à la paix n'est pas principalement d'ordre politique. L'engagement des chrétiens dans la politique est, certes, fortement souhaité, mais il doit être conçu comme le fruit de leur foi et de leur attachement aux valeurs évangéliques. Comme le dit Paul VI, souvent cité par la CET,

« la paix ne se réduit pas à une absence de guerre, fruit de l'équilibre toujours précaire des forces. Elle se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu de Dieu qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes »³⁴.

Cette idée est réaffirmée par Jean-Paul II qui dit : « Comme une cathédrale, la paix doit être construite patiemment et avec une foi inébranlable »³⁵.

3.1.3. La paix, fille de la justice

Face aux situations d'injustice au Tchad, les évêques écrivent : « Nous voulons proclamer la paix mais la paix est fille de la justice »³⁶. En effet, vivre en paix, comme nous l'avons vu, ne veut pas dire sim-

³¹ CET, MN 1992, *ibidem*.

³² Cf. MN 2006, n. 6.

³³ CET, MN 1994.

³⁴ Paul VI, *Populorum progressio* 76.

³⁵ Jean-Paul II, *Homélie à Corventry*, du 30 mai 1982, « La Documentation Catholique », n. 1832, juin 1982, p. 592.

³⁶ CET, MN 1993, n. 2.

plement arrêter les hostilités. En effet, la paix est beaucoup plus que la simple absence de guerre. Pour vivre en paix, les hommes doivent essayer de créer autour d'eux des relations justes. La paix est le fruit de la justice (cf. Is 32,17), comprise au sens large, comme le respect de l'équilibre de toutes les dimensions de la personne humaine. La paix est en danger quand l'homme se voit nier ce qui lui est dû en tant qu'homme, quand sa dignité n'est pas respectée et quand la coexistence n'est pas orientée vers le bien commun³⁷. Dans leurs Messages, les évêques exhortent les chrétiens à être « porteurs des valeurs évangéliques telles que la justice, la convivialité, le respect mutuel, le pardon et la paix »³⁸. Il est, en effet, difficile d'assurer la paix si autour de nous subsistent et grandissent la misère et l'injustice. Aussi les évêques disent-ils : « La vie ensemble, le bon voisinage, la convivialité durable, passent obligatoirement par la justice économique, morale, humaine »³⁹. Il faut, pour une paix véritable, travailler à l'instauration d'une société juste et d'un État de droit. La paix, nous rappellent les prélats, est « fille de la justice ». Le chrétien ne peut donc pas rester indifférent face aux injustices criardes qui se vivent sous ses yeux. Même si l'ordre juste de la société et de l'État est le devoir du politique, l'Église ne peut, ni ne doit rester à l'écart dans la lutte pour la justice.

Pour les évêques, célébrer Noël, c'est annoncer l'établissement d'un règne de justice et de paix⁴⁰. Espérer un règne pareil, c'est croire que nous devons et pouvons, déjà et maintenant, réaliser notre monde à l'image de celui que nous attendons. Comme le dit le prophète Isaïe, la paix est œuvre de la justice (Cf. Is 32,17). Elle nous est confiée comme une tâche à accomplir (Cf. Mt 5,9). C'est dans ce contexte que les évêques encouragent les catholiques à être les faiseurs de paix en s'engageant dans les comités paroissiaux « Justice et Paix ».

3.1.4. La vérité, pilier incontournable de la paix

La paix naît de la justice mais elle ne peut être atteinte que dans la vérité (Cf. Ps 72,1-7). Pour les évêques, « il nous faut poursuivre nos efforts de vie nouvelle, de vérité et de réconciliation sans lesquels il nous est impossible d'annoncer la Bonne Nouvelle de la paix pour

³⁷ Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, Paris 2005, n. 490.

³⁸ CET, MN 2001, n. 27.

³⁹ CET, MN 1998, n. 3.

⁴⁰ Cf. CET, MN 1993, n. 7.

tous les hommes de ce pays »⁴¹. Ainsi donc, s'engager pour la paix, signifie apprendre à dire la vérité qui est trop souvent faussée par le mensonge⁴². Suivre le Christ, chemin, vérité et vie (Cf. Jn 14,6), c'est accepter de dire la vérité et faire la lumière sur les réalités de la vie quotidienne. Cependant, les évêques reconnaissent qu'il est difficile, dans un contexte comme celui du Tchad, de dénoncer l'injustice, car cela se ferait souvent au risque de sa vie. Mais devant ce sentiment d'impuissance les évêques demandent aux chrétiens de ne pas céder au découragement, car « à la suite du Christ qui a souffert de son temps, le chrétien ne peut s'étonner d'être plongé dans les douleurs du temps présent »⁴³.

3.1.5. La paix fondée sur l'amour

« Célébrer la naissance du Christ Jésus nous engage à accueillir le don inestimable que Dieu nous fait de son propre Fils, venu inaugurer dans notre monde un règne d'amour fraternel et de paix juste et durable ».⁴⁴

En effet, la dynamique néotestamentaire de la paix est celle de la charité. Autant il n'y a pas de paix sans justice, autant il n'y a pas de justice véritable sans amour. L'exemple du Bon Samaritain (Cf. Lc 10, 29-37) montre le choix fondamental que doit faire un chrétien dans le quotidien⁴⁵. Vivre sa vie de chrétien, c'est s'efforcer de semer cet amour autour de soi. Comme le dit saint François, c'est « mettre l'amour là où il y a la haine »⁴⁶.

3.1.6. La liberté, condition *sine qua non* d'une paix durable

Un autre aspect souvent souligné dans les Messages est celui de la liberté de l'homme. « Dieu dans son amour a établi des règles pour que les hommes exercent librement leur responsabilité »⁴⁷. Pour que la liberté humaine trouve sa réalisation plénière, elle doit se conformer au commandement de Dieu.

⁴¹ CET, MN 2000, n. 8.

⁴² Cf. CET, MN 2000, n. 11.

⁴³ Cf. CET, MN 1995, n. 4.

⁴⁴ CET, MN 2007, n. 15.

⁴⁵ Cf. Benoît XVI, *Deus caritas est* 25.

⁴⁶ T. Desbonnets, D. Vorreux, *Saint François d'Assise. Documents écrits et première biographie*, Paris 1968, p. 177.

⁴⁷ CET, MN 1999, n. 12.

Les évêques insistent surtout sur la nécessité de la liberté dans les rapports sociaux du pays. Ils reconnaissent que le Tchad n'a pas connu de conflits interreligieux graves, mais ils notent la montée d'un certain fondamentalisme. Aussi demandent-ils à l'État de garantir la liberté religieuse pour tous afin d'assurer les conditions de la paix durable entre les fidèles des différentes religions. Suivant l'enseignement du Concile Vatican II dans *Dignitatis humanae*, les évêques déclarent que la liberté religieuse et la liberté de conscience sont un droit humain qui a son fondement dans la dignité de la personne⁴⁸. Ces droits fondamentaux, ajoutent les prélats, sont conformes à la vérité et à la justice. Par contre, l'intolérance, le fondamentalisme, le prosélytisme, constituent une sérieuse menace pour la paix. Se référant à *Nostra aetate* (n. 3), les évêques exhortent les musulmans et les chrétiens à travailler ensemble pour la paix, dans le respect de la liberté des personnes. Travailler pour l'avènement d'une société paisible consiste à garantir à chaque citoyen, un certain nombre de droits dont celui à la liberté d'expression, de culte, de choix, etc. La paix appelle, en effet, notre libre et totale coopération⁴⁹.

Pour travailler à l'édification d'une paix durable au Tchad, les évêques invitent tous les Tchadiens à un changement de comportement et à un sursaut moral. Pour arriver à l'instauration d'une culture de paix, les Tchadiens doivent vivre au quotidien les valeurs universelles que sont la justice, la vérité, l'amour et la liberté. Les évêques sont conscients que la justice, l'unité et la paix sont au cœur de leur mission évangélique et qu'elles sont la source d'un mieux-être et d'un développement réel du Tchad⁵⁰. Cependant, la construction de la paix est une tâche toujours à reprendre car sans cesse contredite par l'ennemi de Dieu. C'est pourquoi pour les prélats, il est important de s'engager dans le combat contre les obstacles qui empêchent l'enracinement de la paix en terre tchadienne⁵¹.

3.1.7. Les menaces et les obstacles à la paix

Il y a beaucoup d'obstacles concrets sur le chemin vers la paix. Au Tchad, constatent les évêques, la construction de la paix est menacée par la peur de la guerre et des violences, par le favoritisme, le triba-

⁴⁸ Cf. CET, MN 1995, n. 2.

⁴⁹ Cf. CET, MN 1994, n. 5.

⁵⁰ Cf. CET, MN 2007, n. 13.

⁵¹ Cf. CET, MN 1993, n. 13.

lisme, la corruption, etc.⁵² Il est donc urgent de s'engager pour trouver des remèdes aux maux qui minent la société tchadienne et bloquent les efforts pour la construction de la paix. Pour les évêques, il est temps d'éliminer ces obstacles, de les dépasser pour se tourner résolument vers un avenir meilleur. Les obstacles majeurs sont les suivants : les conflits armés, la corruption, l'ethnocentrisme ou le tribalisme.

3.1.8. Les guerres et les conflits armés

Pour les responsables de l'Église au Tchad, le premier ennemi de la paix est la guerre. Après plusieurs décades de ravages, la guerre n'a fait qu'accroître le nombre de victimes, de veuves et d'orphelins⁵³. La guerre ne constitue jamais une réponse juste aux problèmes et conflits. Elle détruit ce qu'elle prétend défendre : la dignité, la vie, la liberté. La guerre est un échec : elle n'est jamais un moyen approprié pour résoudre les problèmes qui surgissent entre les nations. Quand elle éclate, la guerre compromet le présent et met en danger l'avenir. Elle est, en définitive, la « faillite de tout humanisme authentique »⁵⁴. C'est pourquoi l'Église dans son enseignement proscrit toujours la guerre (cf. GS 81). Fidèles à cet enseignement, les évêques invitent les Tchadiens à faire le choix exclusif de la paix. Pour eux, il est temps que la guerre laisse la place à la paix⁵⁵. Le drame qu'a connu le Tchad a durci les positions des uns et des autres et a créé un climat de méfiance et de tension perpétuel. Devant ces violences sous toutes ses formes, il faut craindre, disent les évêques, « une issue qui ajouterait la violence à la violence »⁵⁶. En effet, pour eux, « le seul fruit de la violence ne peut être que la violence et jamais le développement et encore moins la paix »⁵⁷.

La prolifération des armes au Tchad a favorisé l'insécurité et « contredit les meilleures promesses de la démocratie »⁵⁸. Dans le Message de Noël de 1991, les évêques ont dénoncé le fait que beaucoup d'armes sont dans les mains des hommes incontrôlés. Ces détentions illégales d'armes créent un climat de tension, de conflit et d'insécurité⁵⁹. Il est donc du rôle de l'État de ramasser toutes les armes indûment

⁵² Cf. CET, MN 1992, n. 9.

⁵³ Cf. CET, MN 2006, n. 5.

⁵⁴ CET, MN 2002, n. 3.

⁵⁵ Cf. CET, MN 2006, n. 5.

⁵⁶ CET, MN 1995, n. 7.

⁵⁷ CET MN 2007, n. 10.

⁵⁸ CET, MN 1991, n. 22

⁵⁹ Cf. Ibidem.

détenues par les civils. Devant cette situation, les évêques lancent aux hommes politiques, au gouvernement et aux groupes rebelles, cet appel : « Il est temps de faire taire les armes et d'arrêter le massacre des hommes que Dieu aime »⁶⁰. À l'opposition armée, les évêques demandent clairement ne pas recourir à la guerre pour résoudre les problèmes de l'injustice. En effet, la violence ne constitue jamais une réponse juste aux problèmes. Ils invitent les protagonistes de la crise tchadienne à une solution négociée par l'instauration d'un dialogue franc. Pour les prélats, le dialogue est « une forme sociopolitique de l'amour »⁶¹ et il n'est jamais trop tard pour le commencer. En fait « quiconque choisit l'affrontement avant d'épuiser toutes les possibilités de la négociation, encourt de graves et lourdes responsabilités »⁶².

3.1.9. La corruption

La construction de la paix au Tchad est menacée par un autre phénomène : la corruption. La corruption est considérée par les évêques comme une des causes du sous-développement économique, de la misère, des injustices sociales et des violences⁶³. Comme remède contre ce phénomène qui gangrène le système étatique, les évêques proposent le sursaut moral, la lutte contre la paresse et le mensonge. La solution à ce mal consiste à dénoncer les pratiques liées à la corruption dans la société et les communautés chrétiennes. Aussi les évêques assurent-ils : « Nous avons la preuve que la corruption peut être vaincue. Le Seigneur lui-même est avec nous dans ce combat »⁶⁴.

3.1.10. L'ethnocentrisme ou le tribalisme

Les principales menaces pour la paix et la stabilité au Tchad viennent aussi de la façon dont les Tchadiens vivent leur relation avec l'ethnie ou avec la religion. En effet, les relations exclusives à l'ethnie ou à la religion deviennent dangereuses lorsque chaque groupe social tient à sa survie et occulte l'idée de nation. Le tribalisme, l'ethnocentrisme, le clanisme et le régionalisme sont parfois les facteurs de conflits et de blocages à l'unité nationale et donc à la construction de la paix. Dans leurs différents Messages, les évêques ont, de manière insistante, sou-

⁶⁰ Cf. CET, MN 2006, n. 5.

⁶¹ Ibidem, n. 16.

⁶² CET, MN 1994, n. 3.

⁶³ CET MN 2008, n. 11 et 12.

⁶⁴ Ibidem, n. 25.

ligné le fait que les différences ethniques et culturelles, au lieu d'être les facteurs d'enrichissement mutuel, sont souvent exploitées à des fins politiques et génèrent des conflits. La cohabitation pacifique entre les différentes factions du pays devient parfois très difficile⁶⁵. Il faut que les Tchadiens, d'ethnies ou de religions différentes, se considèrent comme des frères et parlent franchement des problèmes qui les divisent et maintiennent l'espoir d'une paix retrouvée ?

4. Qualités et limites des Messages de Noël de la CET

La première qualité de Messages de Noël de la CET est le constant et clair recours à l'évangile et à la doctrine sociale de l'Église. Ces deux sources ont constitué le principe de réflexion pastorale sur les problèmes sociaux et moraux du Tchad. Il faut apprécier également la capacité d'appliquer les principes généraux de l'enseignement de l'Église à des situations concrètes et spécifiques. Les propositions visant la promotion de la paix au Tchad sont concentrées surtout sur la formation de la conscience de l'homme et de sa responsabilité. Puisque les lecteurs éventuels de ces messages ne sont pas seulement les chrétiens, les auteurs ont toujours évité le langage polémique, fondamentaliste et ont préféré le style censé d'être acceptable par tout le monde.

La contribution spécifique de l'Église à la paix est irremplaçable et ne consiste pas d'abord à appliquer une méthode déterminée de comportement politique mais à témoigner en faveur de la paix que donne le Christ. Dans leurs Messages, les évêques ont donné aux chrétiens des impulsions nouvelles sur la façon de renforcer le travail en faveur de la paix. Pour eux, la promotion et la sauvegarde de la paix ne dépendent pas seulement de la politique menée par les États mais aussi du comportement de chaque homme (cf. GS 76). Il est évident que nulle part dans les Messages il n'y a de propositions de recours à la guerre ou une quelconque justification de celle-ci.

Les Messages de la CET malgré leur incontestable valeur et la contribution irremplaçable à la construction de la paix durable, présentent néanmoins quelques points faibles. La référence aux documents du magistère est plus implicite qu'explicite, les citations directes sont rares ou souvent sous-entendues. Un autre problème est celui de la diffusion et de la réception : ils reçoivent trop peu d'échos dans la presse locale et dans les radios de caractère national, ils ne sont guère connus en dehors du Tchad faute de leur publication dans les revues internationales. En plus, dans un

⁶⁵ Cf. CET, MN 2002, n. 22.

pays dont la population est en majorité analphabète, la traduction de ces messages en langues locales pose également certains problèmes.

Il y a parfois une certaine incohérence entre les déclarations et leur mise en œuvre. En effet, dans plusieurs de leurs Messages, les évêques se disent prêts à collaborer pour créer des conditions de dialogue entre les parties belligérantes⁶⁶. Pourtant, ils ne se sont pas impliqués fortement dans ce processus. Les rencontres de négociation et de dialogue se sont faites souvent à leur insu et sans eux. Les évêques du Tchad ne pourraient-ils pas comme d'autres évêques en Afrique (comme par exemple au Congo)⁶⁷, malgré des contextes différents, être au devant de la scène quand il s'agit de trouver des solutions négociées aux conflits ?

Il semblerait que les évêques aient été souvent peu critiques vis-à-vis de l'Église alors que même au sein de celle-ci, la justice, l'amour, la vérité ne sont pas toujours vécus de manière convenable : la gestion des biens de l'Église, la corruption, le tribalisme et bien d'autres maux.

Conclusion

Le magistère ordinaire des évêques rassemblés dans une conférence épiscopale donnée reflète la doctrine commune de l'Église universelle et manifeste la nécessité de son adaptation à de situations concrètes. Les « Messages de Noël » des évêques du Tchad constituent une magnifique illustration d'un engagement parfois héroïque des pasteurs d'une église locale appelée à donner le témoignage à la vérité dans le contexte difficile et complexe de la guerre et de la recherche constante de la paix.

* * *

Paweł Pietrusiak

Promocja Pokoju w Listach Pasterskich Konferencji Episkopatu Czadu

Streszczenie

Celem artykułu jest ukazanie nauczania biskupów Czadu na temat pokoju. Z teologicznego punktu widzenia ich „listy pasterskie” stanowią prawdziwy *locus teologicus* i przykład działalności magisterium Kościoła lokalnego. Czad (Afryka Środkowa) – od czasów

⁶⁶ Cf. CET, MN 1996 et MN 2006.

⁶⁷ Cf. J.M. Mabiala, *Pratiques chrétiennes de la paix. La paix comme don et tâche : les processus de paix au Congo et au Mozambique*, Paris 2005, p. 86-93.

niepodległości (1960) nękany jest częstymi wojnami i brakiem politycznej stabilności, czego konsekwencjami są bieda, analfabetyzm i brak nadziei na lepszą przyszłość. W tym kontekście Kościół Katolicki, choć stanowi tylko 20% ludności, służy temu narodowi w trudnych czasach wojny i przemian. Jednym z narzędzi, którym regularnie posługują się biskupi jest nauczanie poprzez listy pasterskie publikowane każdego roku przed Bożym Narodzeniem. Dokumenty te, inspirowane nauką ewangelii i myślą katolickiej nauki społecznej, poruszają często temat pokoju. Ze studium tych listów wynikają trzy główne zagadnienia: 1) pokój jako dar Boży; 2) pokój jako zadanie i wyzwanie; 3) niezbędne warunki dla zaistnienia i utrwalenia pokoju. Artykuł ukazuje łączność tego nauczania z katolicką nauką społeczną, jak również zdolność adaptacji tej nauki do konkretnych warunków.

Słowa kluczowe: Czad, Kościół katolicki, listy duszpasterskie, pokój.

Paweł Pietrusiak

Promotion of Peace and the Chad's Episcopate Conference's Pastoral Epistles

Abstract

The present article aims to demonstrate the teachings of the bishops from Chad on peace. From the theological point of view, their "pastoral epistles" constitute a real *locus teologicus* as well as the example of a local Church's Magisterium's activity. Chad (Central Africa), since the time of its independence (1960) is plagued by frequent wars and the lack of political stability, with poverty, illiteracy and no hope for better future – all coming as a consequence. In such a context, the Catholic Church, although it encompasses only 20% of the population, serves the nation in the difficult times of war and transformations. The teaching in the form of pastoral epistles, issued every year before Christmas, is the bishops' instrument that they employ regularly. The documents, inspired by the teaching of the Gospels and the thought of Catholic social science – often touch on the topic of peace. Three conclusions emerge while studying the epistles: 1) peace as a God's gift; 2) peace as an assignment and challenge; 3) the indispensable conditions for peace to become and consolidate. The present article explains the connection between the teachings with the Catholic social science as well as the science's ability to adapt to specific conditions.

Key words: Chad, Catholic Church, pastoral epistles, peace.